## commission du codex alimentarius





BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 4 de l'ordre du jour

CX/AFRICA 07/17/4 octobre 2006

#### PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Dix-septième session, Rabat (Maroc), 23 - 26 janvier 2007

## PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE RELATIF À LA COORDINATION DU COMITÉ RÉGIONAL DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

Les gouvernements et les organisations internationales intéressées qui souhaitent formuler des observations quant au sujet mentionné sont invités à les faire parvenir avant le <u>8 décembre 2006</u>. Les observations devraient être adressées :

au:

Secrétaire

Commission du Codex Alimentarius Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

00153 Rome (Italie)

Télécopie: +39 (06) 5705 4593

Viale delle Terme di Caracalla

Courriel: codex@fao.org - de préférence -

avec copie à:

M. Mohamed Majdi

Division de la répression des fraudes

Ministère de l'Agriculture, du Développement

Rural et des Pêches Maritimes B.P. 1308, Rabat 101000 (Maroc)

Télécopie: +212 37 29 81 50/+212 37 29 75 44

Courriel: <u>mohammed\_majdi@yahoo.fr</u>/ <u>Cnc\_ma@yahoo.fr</u> – *de préférence* 

### RAPPEL DES FAITS

- 1. À sa seizième session, le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique a examiné le Projet de plan stratégique relatif à la coordination du Comité de coordination pour l'Afrique présenté par la délégation du Maroc, étant entendu que l'adoption de ce Plan renforcerait le rôle du Comité et sa participation au sein de la Commission du Codex Alimentarius et de la Région<sup>1</sup>.
- 2. Le Comité a noté que le Projet de plan devrait être affiné et est convenu de le joindre au rapport de sa seizième session et de solliciter des observations au moyen d'une lettre circulaire (CL2005/4-AFRICA). Le Comité a également demandé qu'un Groupe de travail à composition non limitée présidé par le Maroc révise, en coopération avec la FAO et l'OMS, le Projet de plan stratégique, à la lumière des observations communiquées en réponse à la lettre circulaire et des avis exprimés lors de la seizième session, étant entendu que la version révisée du Projet de plan serait soumise au Comité à sa dix-septième session, pour approbation.

J8623/F

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ALINORM 05/28/28 (par. 139 à 147).

CX/AFRICA 07/17/4 2

### **DEMANDE D'OBSERVATIONS**

3. Les gouvernements et les organisations internationales intéressées sont invités à présenter des observations sur la version révisée du Projet de plan stratégique relatif à la coordination du Comité de coordination pour l'Afrique (voir Appendice I). Le Projet de plan stratégique, ainsi que les observations communiquées seront examinés par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique à sa dix-septième session.

3

# PROJET DE PLAN STRATÉGIQUE RELATIF À LA COORDINATION DU COMITÉ RÉGIONAL DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE

<u>Objectif global</u>: Renforcer le rôle du CCAFRICA et rehausser sa participation et son efficacité au sein de la Commission du Codex Alimentarius et de la région de l'Afrique

OBJECTIFS	ACTIONS À ENTREPRENDRE	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER
1- Favoriser une communication effective et dynamique entre les membres du CCAFRICA et d'autres régions, d'autres membres du Codex, le Secrétariat du Codex et d'autres organisations	<ol> <li>Accroître l'utilisation des systèmes de communication électronique dans les pays de la région Afrique et encourager l'élaboration d'une page Web pour chaque Service central de liaison;</li> </ol>	Pays membres de la région	
concernées.	<ol> <li>Encourager les pays membres à mettre à jour continuellement les données sur les Services centraux de liaison Codex auprès du Secrétariat du Codex;</li> </ol>	Pays membres de la région	
	3. Organiser un forum virtuel ayant comme objectif principal l'échange d'informations préalable aux réunions du Codex, aussi bien avec les membres du CCAFRICA qu'avec d'autres comités régionaux ou membres du Codex;	Coordonnateur régional	
	4. Mettre en place un mécanisme d'échange d'informations et des données d'expertise entre les services centraux de liaison avec le Codex et/ou comités nationaux du Codex dans les pays du CCAFRICA.	FAO/OMS et Pays membres de la région	
2- Obtenir une participation active et effective de tous les pays de la région à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organes subsidiaires, notamment au CCAFRICA.	<ol> <li>Chercher des aides financières auprès des sources possibles de soutien des activités du Codex (fonds fudiciaire, OMS, FAO, PNUD, organisations internationales);</li> </ol>	Pays membres de la région	

CX/AFRICA 07/17/4

	2.	Solliciter une collaboration pour la traduction des informations pertinentes en anglais, arabe et français;	
	3.	Constituer des groupes de travail chargés d'examiner les aspects stratégiques des activités du Codex ;	Coordonnateur
	4.	Impliquer tous les pays de la région dans les activités CCAFRICA ;	
	5.	Combiner les sessions du CCAFRICA avec d'autres séminaires et ateliers sur la sécurité sanitaire des aliments et les questions de préoccupation pour la région;	Coordonnateur et FAO/OMS
	6.	Encourager les pays ayant des intérêts communs à coordonner leurs positions et à les présenter comme position du groupe aux réunions des comités du Codex ;	Pays membres de la région
	7.	Apporter un appui aux pays de la région pour l'organisation des réunions du codex.	FAO/OMS
3- Favoriser le développement et le renforcement des capacités des comités nationaux du Codex et/ou des services centraux de liaison avec le Codex dans les	1.	Identifier les besoins de renforcement des capacités avec d'autres organisations et rechercher des possibilités de financement;	Pays membres de la région et FAO/OMS
pays membres du CCA.	2.	Inciter et aider les pays de la région à créer un comité national du Codex;	FAO/OMS

CX/AFRICA 07/17/4

4- Mettre à profit les capacités techniques et scientifiques existantes et les expériences des pays membres du CCA.	<ol> <li>Identifier et établir une liste de spécialistes et d'institutions disponibles dans la région, à partir des informations fournies par chaque pays qui peut fournir de l'appui et des avis spécialisés au CCAFRICA;</li> <li>Mettre en place un organe d'évaluation régionale qui coordonnera la communication des données d'expertise avec les programmes d'évaluation du Codex;</li> <li>Identifier les questions nécessitant l'avis d'un spécialiste et établir des priorités;</li> </ol>	Pays membres de la région et Coordonnateur
	4. Organiser des groupes de travail chargés de formuler et de superviser les projets de recherche de ressources et d'assurer leur suivi.	
5- Assurer la continuité et la pérennité des activités du CCAFRICA.	<ol> <li>Préparer un plan d'action biennal à mettre en oeuvre entre les réunions du CCA;</li> <li>Réaliser des évaluations périodiques et un suivi des actions programmées dans le plan stratégique;</li> </ol>	Coordonnateur
	<ul> <li>3. Mettre en place des mécanismes de transfert d'informations pendant la transition de la coordination;</li> <li>4. Présenter aux sessions du Comité un bilan final des réalisations dans les domaines clés du plan stratégique.</li> </ul>	

CX/AFRICA 07/17/4

6- Obtenir une coopération technique et des moyens de financement pour permettre au CCAFRICA de développer et de		Etablir une liste d'organisations proposant une coopération technique et financière ;		
poursuivre ses activités conformément à ses objectifs.		Organiser des groupes de travail chargés de formuler des projets de recherche de ressources et d'assurer leur suivi ;		
	3.	Établir et analyser des propositions concernant la création de fonds fiduciaires et d'autres moyens de financement dans le cadre du Codex, en tenant compte des intérêts de la région.		
7- Identifier et classer par ordre de priorité les besoins de la région en matière de sécurité sanitaire des aliments et dans d'autres domaines, afin de trouver les moyens de les satisfaire.		Identifier les grands dossiers d'intérêt économique pour lesquels il existe un consensus entre les pays de la région aux fin de l'élaboration de normes Codex;	Pays membres de la région	
meyens de les sanstaire.	2.	Elaborer des normes, des directives et d'autres recommandations sur des questions intéressant la région;		
	3.	Encourager les contacts avec d'autres parties intéressées régulièrement représentées au CCAFRICA.		